

Sujet : Réunion du CROPSAV - section végétale relative à XYLELLA FASTIDIOSA en Occitanie

De : Sral-gouvernance - DRAAF-OCCITANIE/SRAL emis par VERSINI Matthieu - DRAAF-OCCITANIE/SRAL <matthieu.versini.agri.-sral-gouvernance.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr>

Date : 22/11/2022 à 18:08

Madame, Monsieur,

Depuis la confirmation le 01/09/2020 par analyse officielle de la présence, pour la première fois en Occitanie, de la bactérie Xylella fastidiosa sur des lavandins dans l'Aude, 2 réunions dédiées du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) ont été organisées :

- le 11 septembre 2020 (<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-CROPSAV-Exceptionnel,1186>).
- le 8 février 2021 (<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-CROPSAV-Exceptionnel,1244>).
- le 15 décembre 2021(<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/reunion-cropsav-exceptionnel-xylella-mercredi-15-decembre-2021-a6697.html>)

et des points de situation ont été présentés lors des CROPSAV suivants :

- le 16 mars 2021 (<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-du-CROPSAV-Occitanie-le-16,5696>)
- le 9 septembre 2021 (<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Reunion-du-CROPSAV-Occitanie-le-09>)
- le 16 mai 2022 (https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dia_02_p_xylella_cropsav_20220516_cle8d3261-1.pdf)

Une consultation électronique du CROPSAV a également été organisée le 21 avril 2022 concernant la modification de l'arrêté préfectoral portant mesures de lutte applicables contre la bactérie Xylella fastidiosa.

Pour poursuivre votre information sur l'évolution de la situation sanitaire de la région Occitanie au regard de cet organisme de quarantaine prioritaire, j'ai l'honneur de vous convier à un nouveau CROPSAV - section spécialisée santé des végétaux relatif à la bactérie Xylella fastidiosa en Occitanie, le :

Lundi 12 décembre 2022

à 15h

en visio conférence Webex (*indicatifs de connexion ci-après*)

Au cours de cette réunion vous seront présentées :

- la situation sanitaire actuelle vis à vis de la bactérie phytopathogène Xylella fastidiosa,
- les actions en cours,
- les perspectives d'évolution des modalités de gestion de la bactérie.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur ce lien (ou en le copiant dans la barre de votre

navigateur) :

<https://framaforms.org/reunion-dinformation-xyllela-fastidiosa-cropsav-occitanie-12122022-1667821268>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Lien de la réunion : <https://agri-draaf-r076.webex.com/agri-draaf-r076/j.php?MTID=mb5215f56802df7a1a45f7063b4124c7d>

Numéro de la réunion : 2733 373 1332

Mot de passe : SKhaePvS393

Rejoindre par système vidéo

Composer : 27333731332@agri-draaf-r076.webex.com

Vous pouvez également composer 62.109.219.4 et saisir votre numéro de votre réunion.

Rejoindre par téléphone

+33-1-7091-8646 France Toll

+33-1-8514-8835 France Toll 2

Code d'accès : 2733 373 1332